

4<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME SEN/023

13.07.2012 – Saint-Louis

Note de synthèse

<b>Code du Projet</b>	SEN/023
<b>Titre projet</b>	Composante d'Accompagnement du Programme indicatif de Coopération Sénégal-Luxembourg 2007-2011
<b>Lieu</b>	Régions de Louga, Saint-Louis et Matam
<b>Agences d'exécution</b>	Lux-Development et la DCEF (Direction de la Coopération économique et financière) du Ministère de l'Economie et des Finances (Sénégal)
<b>Durée</b>	4 ans
<b>Date de démarrage</b>	Avril 2008
<b>Budget</b>	Contribution luxembourgeoise : 2 000 000 EUR Contribution locale : 150 000 EUR
<b>Déboursements 2011</b>	397 949 EUR (hors Tâche 0)
<b>Budget 2012</b> (du 01/01/2012 au 30/09/2012)	246 969 EUR (hors Tâche 0)

**DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET**

- Objectif de développement  
*Contribuer à la réduction de la pauvreté et favoriser le développement durable dans les régions Nord par un accompagnement des composantes sectorielles du PIC Sénégal-Luxembourg 2007-2011*
- Objectif spécifique  
*Accompagner et renforcer les capacités des acteurs du développement local par une prise en compte des thématiques transversales ainsi qu'une coordination et un suivi-évaluation des composantes du PIC Sénégal-Luxembourg 2007-2011*
- Résultats
  - R1 - Les dispositifs et les mécanismes de concertation, de coordination et de suivi-évaluation au niveau régional et local sont renforcés
  - R2 - Les capacités des collectivités locales et des citoyens sont renforcées pour une bonne gouvernance locale effective
  - R3 - Les capacités et les services de la Médiature de la République sont renforcés et mieux connus des citoyens
  - R4 - Les groupes les plus vulnérables, et plus particulièrement les femmes, participent de manière effective au développement local.

**AGENDA**

1. Bilan 2011-2012 du Programme SEN/023
2. Points de discussion
3. Restitution de l'évaluation finale du Programme SEN/023
4. Echanges et débat

croissant de la part d'autres acteurs institutionnels (MATCL, Parlement, PTF, etc.) mais qui sont également très coûteux en temps. Les audits de certification se sont tenus au mois de juin 2012 suite à un report du au contexte préélectoral et électoral chargé de ce début d'année. En outre, pour mener à bien ces audits de certification et procéder à un examen correct de la bonne exécution des budgets participatifs des collectivités locales, il fallait disposer des données financières contenues dans les comptes administratifs et dans ceux de gestion des receveurs. Ces informations ne sont souvent disponibles qu'après le premier trimestre.

Les principales réalisations de 2009-2012 sont les suivantes :

- Sur le volet **Renforcement des dispositifs et mécanismes de concertation, de coordination et de suivi-évaluation au niveau régional et local**, les activités suivantes ont été réalisées par les trois ARD de la ZCO :
  - Tenue de sept conférences d'harmonisation régionales : trois à Saint-Louis, deux à Louga et deux à Matam ;
  - Mise en place / restructuration de 74 cadres de concertation à Louga et Matam.  
A Saint-Louis : appui aux CC régionaux, conseils de quartiers et comités villageois ou inter villageois de développement (CVD ou CIVD) ;
  - Mise en place / redynamisation du système d'information régional (SIR) pour le suivi-évaluation du développement local (SIG, base SE et site web) à Saint-Louis et Louga.  
Elaboration du système en cours d'achèvement à Matam : validation effective du manuel de procédures, application informatique et site web en cours de finalisation ;
  - Mise en place du GIC du Bosséa à Matam.  
Finalisation du processus de formulation du plan d'actions de l'Aire du Patrimoine Interrégional du Lac de Guiers (APILG) par Saint-Louis et Louga ;
  - Renforcement des capacités des instances de gouvernance à la base, et particulièrement dans le secteur de la santé à Matam et à Louga.  
Saint-Louis a principalement ciblé les élus lors de ces activités de formation ;
  - Poursuite du renforcement des capacités des ressources humaines des ARD.
- Sur le volet **Renforcement des capacités des collectivités locales et des citoyens pour une bonne gouvernance locale effective** mis en œuvre par le FC :
  - Elaboration des outils de certification citoyenne avec les élus, les services techniques déconcentrés et les autres acteurs non étatiques ;
  - Réalisation des audits à blanc au niveau des 15 CL cibles et partage des résultats ;
  - Conduite des audits de certification par les CLC au niveau des 14 CL (sauf à Mbane) ;
  - Poursuite des activités d'éducation à la citoyenneté ;
  - Réalisation et diffusion de trois émissions télévisées sur le thème de la corruption dans le secteur des ressources naturelles et de la santé.
- Sur le volet **Renforcement des capacités et des services de la Médiature de la République** :
  - Renforcement des moyens d'action de la Médiature et appui aux actions de communication vers le grand public ;
  - Finalisation du site internet qui n'est cependant pas mis en ligne officiellement à ce jour.
- Sur le volet **Participation effective des groupes vulnérables, particulièrement les femmes, au développement local**, mené par le MC :
  - Appui à 20 initiatives de lutte contre les exclusions et pour l'égalité des chances : sept à Matam, cinq à Louga, et huit à Saint-Louis ;
  - Installation en cours au niveau de trois CL d'espaces et de services d'information et de communication destinés particulièrement aux groupements de femmes et de jeunes ;
  - Activités de sensibilisation sur le recouvrement des recettes fiscales locales par les comités de suivi du budget (CSB) en relation avec les élus ;
  - Financement de 18 travaux de recherche dans le cadre de l'appui à la recherche et à la réflexion stratégique sur l'exclusion, les inégalités et le genre.